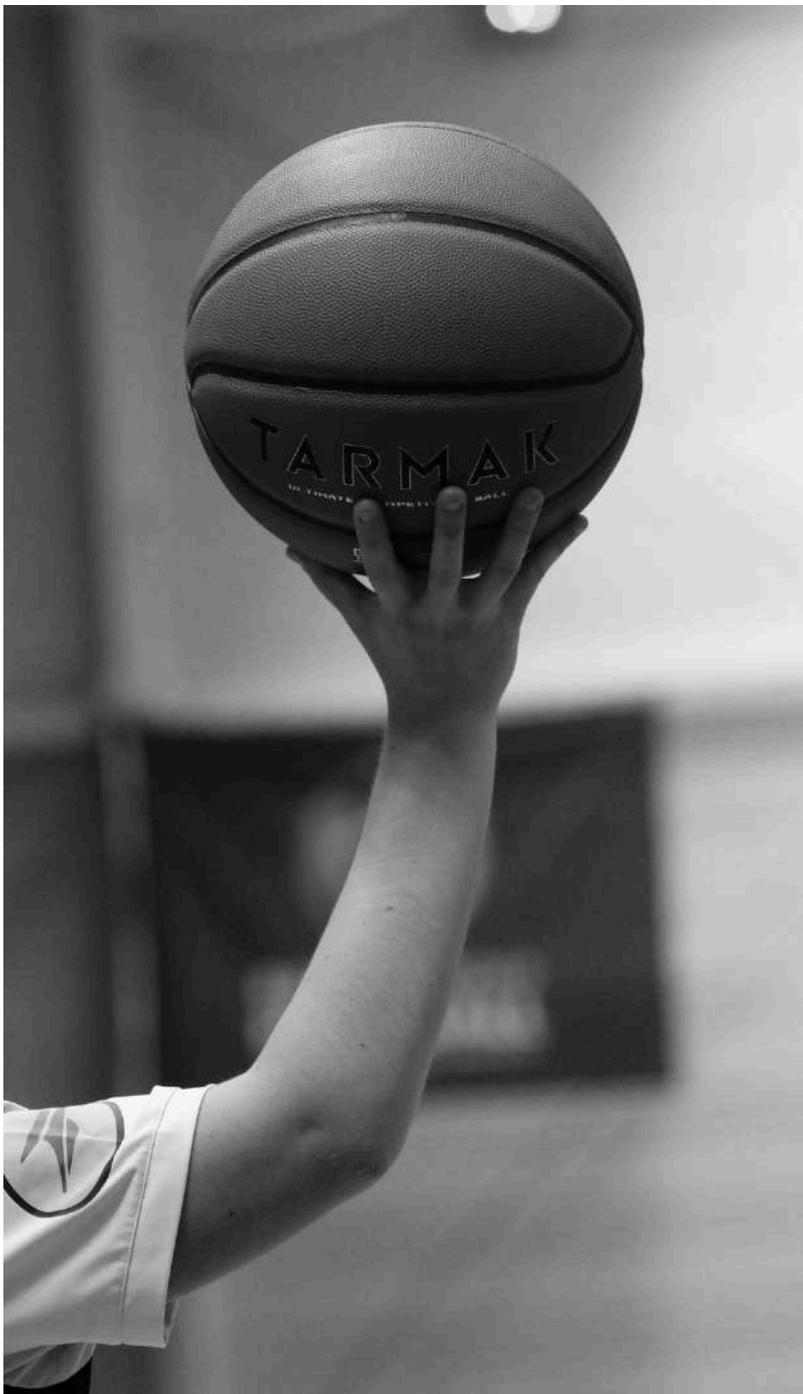


LIVRET DES OFFICIELS



LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKETBALL



FORMATION DES ARBITRES

SAISON 2024-2025



SOMMAIRE

01 I. PRESENTATION

- Le mot du Président de la Ligue
- L'Équipe Régionale des Officiels

03 II. INFORMATIONS PRATIQUES

- Organigramme & contacts
- Formalités administratives pour bien débuter sa saison
- Recommandations pour la saison
- Désignations
- Observations
- Indisponibilités, retours de désignations et blessure
- Demande d'année sabbatique

14 III. FORMATION RÉGIONALE

- Stage de début de saison
- Stage de mi-saison
- Stages de Perfectionnement et de Détection
- Formation Continue
- Filière Régionale
- Stage d'Accession Championnat de France
- Travail vidéo et base de donnée Régionale
- Camp d'été

21 IV. PROCÉDURES

- Procédures en cas d'incidents ou de réclamation
- Procédures en cas de retard d'une équipe et/ou de forfait
- Procédures en cas de disqualification d'un coach en jeunes
- Établissement d'un rapport

27 V. FOIRE AUX QUESTIONS

29 VI. ANNEXES

I. PRESENTATION



LE MOT DU PRESIDENT

« Chers Officiels,

Par ces quelques mots je voudrais vous témoigner la **considération** que j'ai et que **la Ligue** toute entière, a pour **ses Officiels**. Qu'ils soient arbitres, OTM, Refs 3x3, observateurs, statisticiens...

Vous avez tous un rôle primordial dans le bon déroulement de nos championnats régionaux. Sachez que **la Ligue investit** beaucoup de temps et d'énergie pour vous **proposer des conditions** de pratique les plus **optimales possibles**.

Nous avons grandement contribué à rendre progressivement, la formation de nos officiels gratuite. Car oui, il fût un temps pas si lointain, où les officiels payaient de leurs poches les différents stages de formation ou de recyclage auxquels ils souhaitaient participer. Fort heureusement, c'est maintenant du passé et nous continuons à **tendre vers une formation de nos officiels toujours plus accessible et toujours plus qualitative**.

Soyez sûr de la **confiance** que je vous accorde et que toute la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball vous accorde. Nous ne manquerons pas de vous **soutenir** et de vous **accompagner** dans votre activité autant que faire se peut, à fortiori dans une période aussi compliquée que celle que nous sommes en train de vivre.

Que la passion du basket et le plaisir de l'arbitrage résonnent toujours en vous, car c'est de loin le plus important ! »

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form the name 'Jean-Jacques DESSAINT'.

Jean-Jacques DESSAINT,
Président Ligue Occitanie Basketball

L'ÉQUIPE RÉGIONALE DES OFFICIELS

Notre volonté et notre ambition est simple : elle consiste à optimiser tous les paramètres qui constitueront votre performance de demain.

Pour cela, nous mettons en place un certain nombre de **formations**.

Le **niveau des officiels** aujourd'hui en Occitanie est **meilleur que celui d'hier**, sans l'ombre d'un doute. Mais nous ne **voulons pas nous arrêter là**.

Nous voulons **donner à tout un chacun** l'opportunité d'apprendre, de se **former** et de **progresser** pour **atteindre son plein potentiel**.

Rôle

- Gestion les **Officiels** avec un grand « O » (Arbitres, Observateurs, OTM).
- Mise en pratique de la **politique régionale** concernant les officiels.
- Travail en étroite **collaboration** avec la **Fédération** et les **Comités**.
- **Validation annuelle** des arbitres, observateurs et OTM régionaux.
- En fin de saison, **détermination les classements**, ayant pour conséquence les **accessions** et les **descentes** des officiels dans les différentes divisions.



VICE-PRÉSIDENT
PÔLE COMPÉTITIONS
& OFFICIELS

Christophe RODRIGUEZ

☎ 06 72 51 37 80

✉ c.rodriquez@occitaniebasketball.org



ARBITRES

Laurent LACAZE

☎ 06 20 85 52 66

✉ l.lacaze@occitaniebasketball.org

**EQUIPE REGIONALE
DES OFFICIELS**



OTM

David DUPREY

☎ 07 69 30 15 24

✉ d.duprey@occitaniebasketball.org

II. INFORMATIONS PRATIQUES

ORGANIGRAMME & CONTACTS

FORMATION DES OFFICIELS



ARBITRES

Thibault BURNEL

☎ 06 64 81 43 99

✉ t.burnel@occitaniebasketball.org



OTM

Sylvie DUPREY

☎ 06 40 74 20 63

✉ s.duprey@occitaniebasketball.org

ARBITRES & OBSERVATEURS



OCC 1

Véronique JORDAN

☎ 07 85 74 57 90

✉ v.jordan@occitaniebasketball.org

OTM



OTM

Dominique DEBLOIS

☎ 06 59 04 95 20

✉ d.deblois@occitaniebasketball.org

REPARTITEURS



repartiteurs@occitaniebasketball.org



OCC 2-3 MED.

Bernard SABINEU

☎ 06 15 34 94 14

✉ b.sabineu@occitaniebasketball.org



OCC 2-3 PYR.

Christelle ASTRUC

☎ 07 67 09 86 16

✉ c.astruc@occitaniebasketball.org

ORGANIGRAMME & CONTACTS

REFERENTS 3X3



3X3

Philippe ESTEBAN

☎ 06 31 01 66 23

✉ p.esteban@occitaniebasketball.org



3X3

Anne-Lise PY

☎ 06 30 51 87 80

✉ al.py@occitaniebasketball.org



3X3

Léane HERRIOU

☎ 06 41 35 74 00

✉ leaneherriou@gmail.com

REFERENTS CDO



ARBITRES

Thibauld BURNEL

☎ 06 64 81 43 99

✉ t.burnel@occitaniebasketball.org



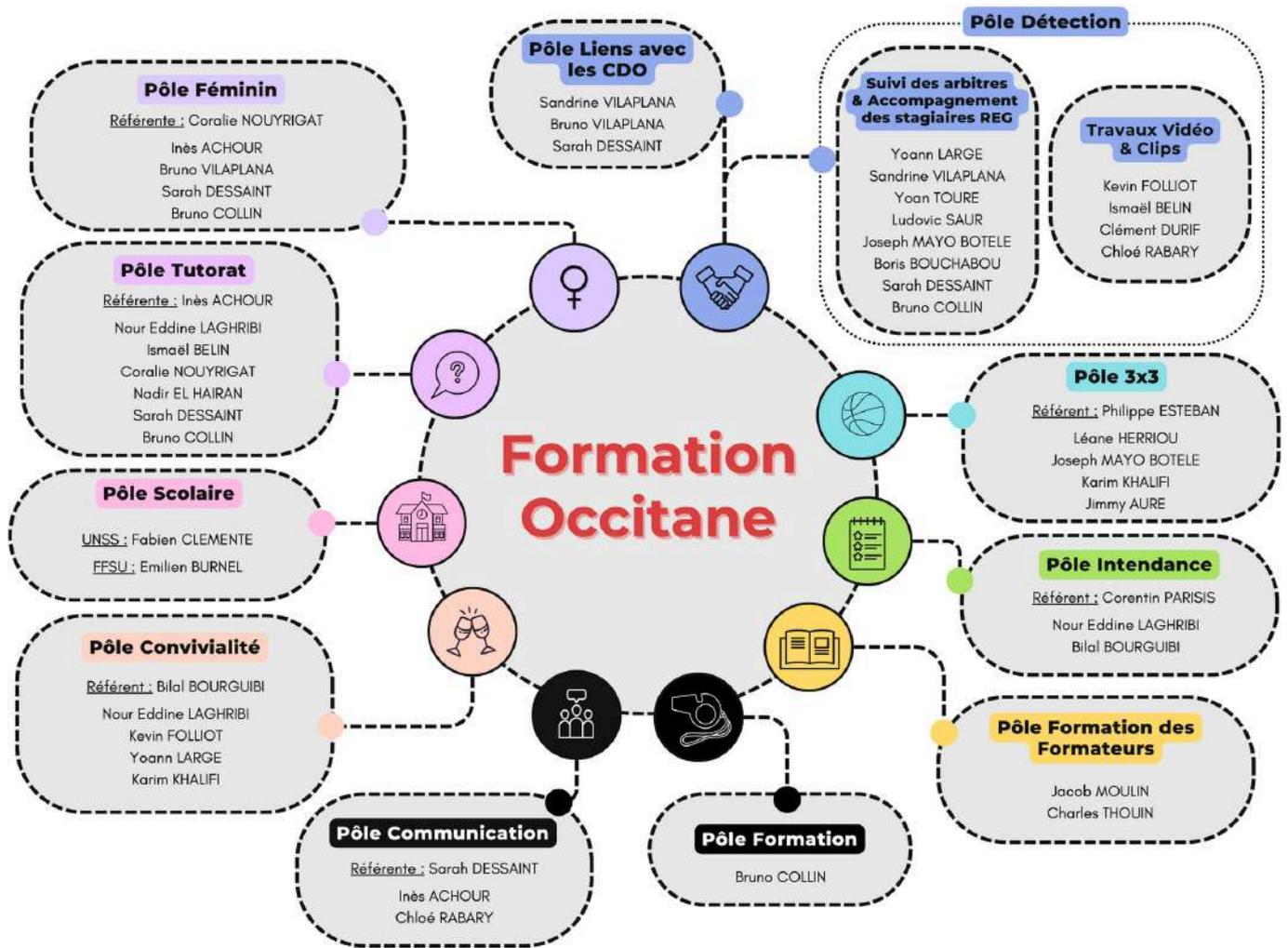
OTM

Sylvie DUPREY

☎ 06 40 74 20 63

✉ s.duprey@occitaniebasketball.org

FORMATEURS OCCITANS & CONSTITUTION DES PÔLES



CONTACTS CDO

→ Cliquez **directement sur le logo** pour accéder au contact de chaque responsable de Comité



FORMALITÉS ADMINISTRATIVES POUR BIEN DÉBUTER SA SAISON

Dossier médical

Le dossier médical doit être envoyé et validé par la Commission Médicale de la Ligue au plus tard le **31 août**.

Plus le dossier est envoyé tard, plus vous vous exposez à ce qu'il ne soit pas validé dans les temps par le médecin régional.

- ✉ Le dossier médical doit être envoyé, avec la page de garde :
- **Par voie électronique** = Dossier complet, en une seule pièce au format PDF (attention - pas de photos acceptées) à commissionmedicale@occitaniebasketball.org.
 - **Par voie postale** = Ligue Occitanie de Basket-Ball (36 Avenue de l'Hers 31500 Toulouse) avec marqué « confidentiel » sur l'enveloppe.

⚠ **Faites une copie de ce dossier** et conservez-la.

Si vous souhaitez un accusé de réception, mettez l'option dans vos paramètres d'envoi de mail ou faites la demande en bureau de poste pour l'envoi par voie postale.

Licence

- ➔ Se licencier le plus tôt possible.
- ➔ Si vous n'êtes pas licencié le jour du stage de début de saison, vous ne pourrez pas réaliser le stage et vous serez contraint de faire le rattrapage.
- ➔ S'assurer que le club a bien validé votre demande de licence !
En effet : faire la demande de licence ne suffit pas. Il faut que votre club ait validé votre demande pour que vous soyez officiellement licencié.



INSCRIPTION AU STAGE DE DÉBUT DE SAISON

- Regarder ses mails régulièrement courant juin et **s'inscrire dans les temps**.
- Les **stages de formation**, dans le cadre du Plan Officiel 2024, sont **pris en charge dans leur intégralité par la Ligue**.
- Cependant, l'**Officiel qui s'inscrit au stage et ne se présente pas**, une fois l'inscription validée, **sera sanctionné** (*Sauf présentation d'un justificatif d'absence pour motif impérieux*). La Ligue sera donc dans l'obligation de prélever le tarif de facturation du stage sur les indemnités de matchs des arbitres ayant engendrés des frais inutiles.

En cas de non respect des règles

DOSSIER MÉDICAL NON VALIDÉ	=	INTERDICTION DE PASSER LE TEST PHYSIQUE
LICENCE NON VALIDÉE	=	INTERDICTION DE PARTICIPER AU STAGE
INSCRIPTION AU STAGE NON RÉALISÉE	=	INTERDICTION DE PARTICIPER AU STAGE
INSCRIPTION VALIDÉE ET STAGE NON RÉALISÉ	=	FACTURATION DU STAGE

RECOMMANDATIONS POUR LA SAISON



Consulter régulièrement ses désignations sur **FBI** (en début et milieu de semaine à minima).



Porter attention à certains détails de la convocation pour ne pas avoir de mauvaises surprises (date, heure, lieu...).



Prendre contact avec le collègue (SMS ou appel) au moins 3 jours avant la rencontre **afin de vous organiser** et de **confirmer votre présence**.



Être à l'heure pour vos rencontres → **arriver entre 1h et 45 min maximum** avant le début de la rencontre.
En cas de retard, prévenir le collègue.



DÉSIGNATIONS

GROUPES DE DESIGNATION



RÈGLES GÉNÉRALES

4 RENCONTRES MAX. PAR WEEK-END
(DU VENDREDI MATIN AU DIMANCHE SOIR)



SI 5 RENCONTRES OU PLUS
= EMAIL RÉPARTITEUR(S) CONCERNÉ(S)

DÉSIGNATION(S) RÉGIONALES PRIORITAIRES
SUR CELLES DU DÉPARTEMENT



SI JE SUIS DÉSIGNÉ DANS UNE DIVISION/POULE
DANS LAQUELLE JE JOUE OU J'ENTRAÎNE = EMAIL
[RÉPARTITEURS@OCCITANIEBASKETBALL.ORG](mailto:REPARTITEURS@OCCITANIEBASKETBALL.ORG)

PRINCIPE DE BIENVEILLANCE

Les répartiteurs sont des **personnes bénévoles** qui donnent de leur temps pour endosser ce rôle ingrat mais pour autant, **nécessaire à la réalisation de votre pratique**. Nous vous remercions par avance de **faire preuve de bienveillance** et de **pro-activité dans les éventuels retours de désignation** que vous réaliserez.

→ Merci donc de communiquer **le plus tôt possible vos indisponibilités**.

→ Merci également de **retourner le plus tôt possible** les matchs sur lesquels vous savez que **vous ne pourrez pas officier**.

Par ailleurs, sachez que les répartiteurs sont en contact permanent avec les membres de l'ERO. De ce fait, ceux qui ne jouent pas le jeu sont **identifiés** et pourront se voir **pénalisés** lors des classements de fin de saison.

OBSERVATIONS

OBSERVATION TERRAIN

OCC 1

→ **3 OBSERVATIONS TERRAIN**

- L'arbitre reçoit sa fiche via FBI dans l'onglet « Observations » de « Ma fiche Officiel ».
- Il peut la télécharger et ainsi noter les axes de progrès pour ses prochains matchs. Une note sur 100 est calculée automatiquement par un logiciel. L'observateur ne connaît pas la note donnée, il a un **rôle de formateur**.

OCC 2 & OCC 3

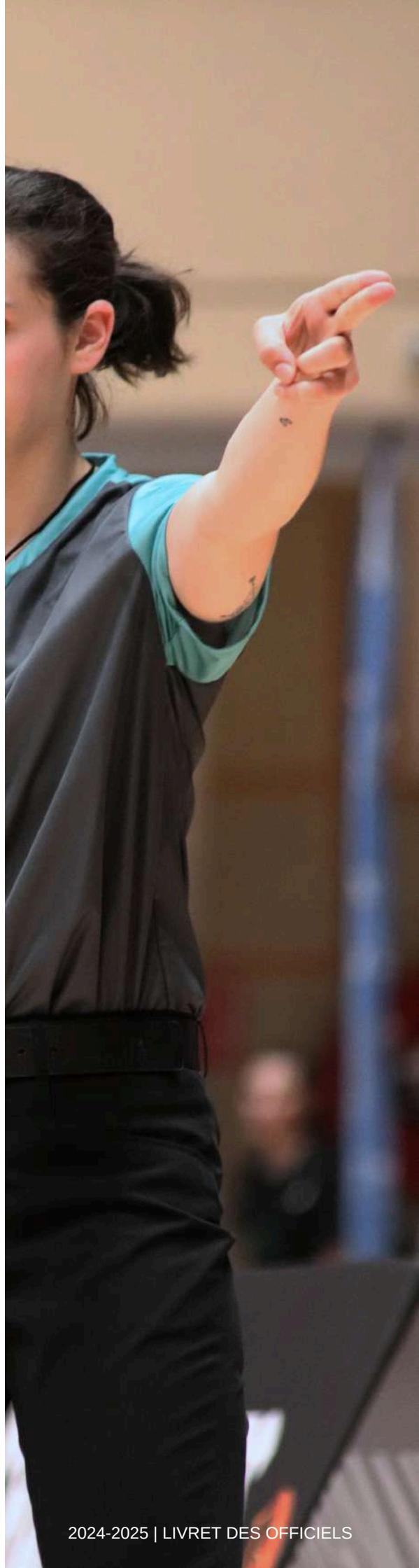
→ **1 OBSERVATION TERRAIN**

- L'arbitre reçoit sa fiche par email.
- Possibilité pour l'observateur de suggérer une seconde observation plus tard dans la saison.
- Règle > si **plus de 3 évaluations OCC1** ou **plus de 1 évaluation en OCC2-3**
 - Moyenne « classique » réalisée sur toutes les évaluations.

En cas de questions concernant une observation = **Pas de contact direct** avec l'observateur.

- OCC1 : Contacter Alain BUISSON.
- OCC2/3 : Contacter Sandrine VILAPLANA.

Si à J+10, toujours pas reçu la fiche d'observation = **Pas de contact direct** avec l'observateur
→ Email à Thibauld BURNEL.



OBSERVATION VIDÉO

OCC1 UNIQUEMENT



Facultative → Mais elle peut permettre de rajouter jusqu'à trois points sur la moyenne générale annuelle de l'arbitre.

✉ Pour être valable, l'envoi du dossier doit se faire à Thibault BURNEL **avant le 1er mars** via le site « GrosFichier.com ».
→ Sur un match de **PNM** obligatoirement.

⚠ Le dossier doit être composé des trois éléments suivants :

- 1) La **match** en entier.
- 2) Une sélection de **5 clips**.
- 3) Un **fichier d'analyse** qui décortique ces 5 clips.

En effet, l'arbitre doit d'abord regarder son match et en **extraire les 5 situations les plus intéressantes**.

➔ Que ces situations soient positives ou négatives.

Les 3 points sont attribués de la façon suivante :

- **1 point** = Si la sélection des clips est pertinente.
- **1 point** = Suivant la qualité des analyses de ces 5 situations.
- **1 point** = Suivant la qualité de la performance sur la rencontre.

La **vidéo** du match doit être **exploitable**, c'est-à-dire :

- ➔ Vidéo nette avec l'entièreté du terrain.
- ➔ Match en entier, de la première à la dernière minute.

Le retour sera composé :

- Du **détail de la note** avec le barème explicité ci-dessus.
- Du tableau d'analyse avec les commentaires rajoutés par Thibault BURNEL.

📊 Classements de fin de saison

Ces classements n'ont pas vocation à être communiqués.

Le nombre de montées/descentes dans les différentes divisions est **dépendant des besoins** associés à ces mêmes divisions.

L'entérinement des classements a lieu lors de la **réunion de classement** organisée par l'**ERO** en fin de saison.

Les montées/descentes sont **communiquées aux arbitres concernés** en suivant.

INDISPONIBILITÉS, RETOURS DE DÉSIGNATIONS ET BLESSURE

Indisponibilités permanentes

❗ Sur le site FBI, un encadré est dédié à ces indisponibilités permanentes. Malheureusement depuis plusieurs mois, la saisie dans cet encadré est impossible.

✉ De ce fait : **prévenir les répartiteurs** par email le plus tôt possible.

Indisponibilités temporaires

L'officiel doit **impérativement** suivre la **procédure** suivante :

➡ Les indisponibilités doivent être saisies **avant J-35** dans **FBI**, en complétant tous les champs nécessaires (période, date, etc...). Pour connaître la démarche à suivre, voir l'**annexe n°1** à la fin de ce livret.

✉ **Prévenir les répartiteurs** par email.

☎ En cas d'indisponibilité **hors-délai**, **prévenir les répartiteurs par appel téléphonique, avec confirmation par mail.**

➡ Les indisponibilités doivent être saisies **même pendant les vacances** sur **FBI** car il arrive que des rencontres soient décalées.

Retour de désignations

Entre J-30 et J-7

✉ **Email** à repartiteurs@occitaniebasketball.org + convocation(s) en pièce jointe.

Entre J-7 et le Jour J

☎✉ **Appel obligatoire** au répartiteur concerné + **confirmation par email** avec convocation(s) en pièce jointe.

Blessure

☎✉ **Prévenir** le ou les répartiteurs par téléphone avec confirmation par email, accompagnée d'un **document** fourni par le **médecin**.

Demande d'année sabbatique

La charte des officiels précise que tout officiel peut prendre une année sabbatique durant laquelle il n'officiera pas au niveau auquel il est affecté.

Cette demande doit être **effectuée de manière explicite, par écrit**, au **Référent de l'E.R.O Christophe RODRIGUEZ**, ainsi qu'en copie **Laurent LACAZE et Thibault BURNEL**.

Pour **être recevable**, cette demande doit être réalisée **avant le 31 mai** pour la saison sportive suivante, afin que l'E.R.O puisse prendre les dispositions nécessaires et réalise les adaptations qui en découlent.

Pour son retour, l'arbitre doit se signaler par écrit, aux mêmes personnes, avant le 31 mai de la saison durant laquelle il a pris sa saison sabbatique.

❗ En cas de **non respect** de ces procédures de demande d'année sabbatique, **l'E.R.O ne pourra vous garantir un retour dans votre division.**

3. FORMATION

STAGE DE DÉBUT DE SAISON

Le **stage de début de saison** pour les arbitres régionaux a lieu le début **septembre**, souvent le second weekend.

Si vous ne **pouvez pas participer au stage**, vous devrez aller au **stage de rattrapage** qui a lieu **2 mois plus tard environ**.

Pour participer au recyclage de début de saison, vous devez :

- Être **licencié**.
- Avoir fait valider votre **dossier médical**.
- Être **inscrit** au stage de début de saison.

Réussite aux tests physique et écrit

- En cas d'échec à un des deux tests :
 - 8 semaines pour valider le test en question.
 - À la responsabilité de l'arbitre de trouver un formateur et une date pour rattraper son test.
 - **Si échec à nouveau ou non-réalisation du test de rattrapage dans le délai imparti**
→ **Descente dans la division inférieure**
- ⚠ Si aucun test physique n'a été réalisé au **5 janvier** → Le statut de l'arbitre sera "Année sabbatique Régionale" pour le reste de la saison.
- Concernant le test physique, les **barèmes** sont en **Annexe 8**.
- Pour le **test écrit**, il vous faut obtenir la note de **14/20 minimum**.



STAGE DE MI-SAISON

- Le stage de mi-saison a pour but de réaliser un **point sur la saison en cours**.
- Ce stage se réalise en visio et n'est pas **obligatoire**.

- ⚠ En revanche, comme vous pourrez le lire un peu plus loin, **la participation à cette visio fait partie intégrante de la Formation Continue** de l'Arbitre et de ce fait, **apparaît pour l'E.R.O comme un indicateur de motivation** lors des discussions concernant les éventuelles montées/descentes.

STAGE DE STAGES DE PERFECTIONNEMENT ET DE DÉTECTION DE SAISON

Cursus de formation

TIT U13	=	STAGE DES STAGIAIRES RÉGIONAUX
CAMP POTENTIEL U13	=	STAGE FÉMININ
TIC U13 ZONE	=	STAGE PERFECTIONNEMENT ET DÉTECTION FILIÈRE RÉGIONALE
TIC U12 SECTORISÉS	=	STAGE DE VALIDATION RÉGIONAL NIVEAU 1
TIC U12 FINAL	=	STAGE DE VALIDATION RÉGIONAL NIVEAU 2
FINALES OCCITANIE	=	STAGE D'ACCESSION CF



Règles

→ Sur invitation du CTO/CTA.

À l'issue de ces stages, des potentielles « **Wild Card** » peuvent être attribuées suivants certains critères (Performance, potentiel, investissement..)

Ces Wild Card sont à la **responsabilité de l'ERO** et permettent aux arbitres concernés, de **monter directement dans la division supérieure**.



**DERNIÈRE ÉDITION
DU CAMP 100% FÉMININ**





Présentation

La genèse de ce projet est de faire **progresser les arbitres** en mettant en place des conditions **favorisant le travail** et en créant une **Formation Continue qualitative**.

L'idée est également de se placer dans une démarche de **valorisation des arbitres qui travaillent** et qui veulent se donner les moyens de progresser.

Règles

→ **5 QCM vidéo par saison** > composés de **10 questions**.

→ Dix jours pour le réaliser.

→ **1 point par bonne réponse**.

→ Une correction est directement partagée après que vous ayez répondu à la question.

→ La participation à ces QCM n'est **pas obligatoire**.

Mais elle est **prise en compte dans le cadre du second regard**.

Second regard

Permet de trancher en cas d'égalité au classement, que ce soit pour une éventuelle montée ou descente.

Critères de ce second regard :

→ Participation au stage de mi-saison.

→ Réalisation des 5 QCM et notes obtenues.

Le nombre et la nature des indisponibilités peuvent être pris en compte dans le cas où nous aurions besoin de départager des arbitres. Pour les OCC2 et OCC3, l'échec au test physique de début de saison rend impossible toute montée à l'échelon supérieur.

FILIÈRE RÉGIONALE



Présentation

Cette formation a pour but de **développer les leviers de performance** de chaque stagiaire arbitre sur le terrain.

→ L'objectif pour l'arbitre étant d'**atteindre à moyen ou long terme son potentiel maximum** en progressant dans ses **techniques collectives et individuelles**. Le tout, en évoluant dans une **synergie de groupe** propice aux apprentissages.



Programme

Le programme est revu tous les ans pour proposer des choses différentes et innovantes. Le programme actuel est le suivant :

- Visio de présentation du cursus et présentations des arbitres
- Création d'un groupe d'échange WhatsApp
- Partage des débriefings individuels de matchs
- Entretiens individuels de début de saison
- Participation à des stages de perfectionnement
- Participation à des weekends de formation au format suivant :
Séances vidéo + Match + Débriefing du match de la veille
- Visio thématiques de travail
- Entretiens individuels de fin de saison & projection sur la saison suivante



Sélection

Détection réalisée lors des **stages de perfectionnement** et/ou **tout autre évènement** dans lequel l'arbitre se distingue par son potentiel.

Sélection réalisée **uniquement** par **Thibault BURNEL** qui constitue son groupe pour chaque saison.



Règles

Un investissement conséquent est attendu de la part de l'arbitre.

⚠ **Obligation de réaliser au moins un weekend de formation.**

Si investissement jugé insuffisant → **L'arbitre laisse sa place pour la saison suivante à quelqu'un de plus motivé.**





STAGE D'ACCESSION CHAMPIONNAT DE FRANCE

Présentation

Stage permettant de déterminer les **arbitres qui pourront évoluer au niveau Championnat de France** la saison suivante. L'idée étant de **proposer en stagiaires fédéraux, des arbitres méritants** au regard de leur saison mais également, méritant au regard de leur **capacité à être performant et rigoureux à un instant « t »**.

Cas particuliers

→ Si un arbitre ne peut pas se rendre disponible pour ce stage d'accession CF (ou refuse d'y participer) nous « repêcherons » le 7ème du classement général et ainsi de suite.

→ Si un des 4 premiers arbitres de filière est également dans les 6 premiers arbitres du classement général alors on « repêchera » le 7ème du classement général et ainsi de suite.

→ Au-delà de la place 14 du classement, aucun autre arbitre ne peut-être « repêché » pour ce stage d'accession CF.

Règles

Sont conviés à ce stage :

Les 6 premiers du classement général OCC1

Les 4 premiers du classement filière OCC1

Classement

Le classement est établi en fonction des **performances** des arbitres sur ce stage.

→ À l'issue de la compétition (souvent les Finales Occitanie), **un classement est établi du 1er au 10ème**.

→ Selon les besoins de la CFO, les arbitres seront proposés en stagiaires fédéraux en fonction de leur place au classement.

Des épreuves ont également lieu à l'occasion de cette sélection :

- Oral de règlement.
- Test QCM écrit.

Ces épreuves sont éliminatoires en cas de note inférieure à 10/20.

TRAVAIL VIDÉO & BASE DE DONNÉES RÉGIONALE

Pourquoi le travail vidéo ?

Il n'y a rien de **plus pertinent** pour la **progression d'un arbitre** que d'utiliser la vidéo pour **corriger ce qu'il ne fait pas bien** et **stabiliser ce qu'il fait bien**.

La réalisation de ce travail **permet d'avoir un retour technique** sur ses **performances** et sur certaines situations spécifiques.

Comment faire ?

Suivre le tutoriel (*Annexe 2*) pour réaliser des clips.

Envoyer à **Thibault BURNEL** les clips et leur analyse via le site « GrosFichier.com ».

Si besoin, possibilité d'emprunter une caméra à la Ligue (Toulouse ou Maurin).

Qui peut le faire ?

→ **Tous les arbitres** de la Ligue Occitanie, Régionaux ou Championnat de France.



BASE DE DONNÉES RÉGIONALE

→ **Plus de 1.000 clips** répartis en **15 thèmes** sont à disposition sur ce lien Drive.

→ **Libre lecture et libre téléchargement des clips.**

→ Accédez à ce drive en cliquant sur le lien ci-après ↓



BASE DE DONNÉES RÉGIONALE

CAMP D'ÉTÉ



28/07/2025
02/08/2025

TARIF | 400€

ARLES SUR TECH (66)

- ✓ **Camp Haut Niveau** réservé aux arbitres occitans souhaitant évoluer et progresser
- ✓ Arbitrage sur les entraînements & matchs niveau Elite
- ✓ Séances vidéos
- ✓ Perfectionnement individuel
- ✓ Préparation physique avec professionnel du métier
- ✓ Récupération & soins : cryothérapie et kiné du sport
- ✓ Préparation mentale & développement personnel

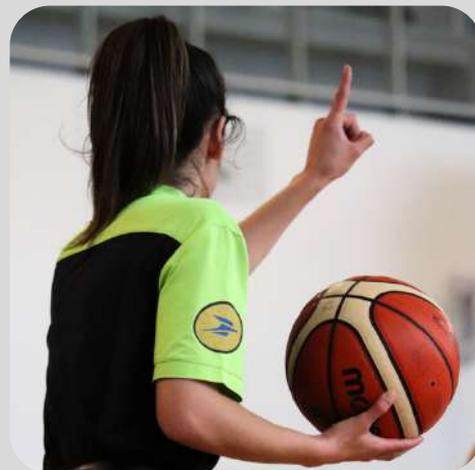
8 ARBITRES SÉLECTIONNÉS

2 CADRES

HAUT NIVEAU

CENTRE SUD CANIGO

CANDIDATURES :
t.burnel@occitaniebasketball.org



4. PROCÉDURES

PROCÉDURES EN CAS D'INCIDENTS OU DE RÉCLAMATION

↘ Incidents disciplinaire et/ou disqualifiantes avec rapport

→ Toujours avoir dans sa valise les documents disciplinaires.

→ Ils sont disponibles à la fin de ce Livret, en Annexes.

📧 SMS + Email après la rencontre à Thibauld BURNEL.

- La transmission des rapports incombe au 1er arbitre de la rencontre.

→ À transmettre si possible dans les 24h et **au plus tard dans les 72h.**

Si le rapport est relatif à une rencontre de :

- Championnats de Ligue.
- Championnats Interdépartementaux.
- Championnats Départementaux.
- Coupes Régionales.
- Coupes Départementales.

Rapport à envoyer à → *Commission Régionale de Discipline.*

📧 Scannez votre rapport et envoyez le par email à l'adresse suivante : discipline@occitaniebasketball.org (avec Thibauld BURNEL en copie).

- Si possible, déposez votre rapport en main propre.
- Sinon, envoyez-le en recommandé avec accusé de réception.

Adresse postale

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball
Commission Régionale de Discipline
Chemin des Jardins de Maguelone
34970 MAURIN



PROCÉDURES EN CAS D'INCIDENTS OU DE RÉCLAMATION

↘ Incidents matériel

Renseigner l'incident en réserve sur l'e-marque.

Remplir la feuille dédiée en Annexe 7 et suivre la procédure qui y est précisée.

↘ Réclamations

➔ La réclamation **doit être confirmée par un chèque de 80€** à l'ordre de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball.

➔ Pour qu'elle soit totalement confirmée, **ce chèque doit être remis au 1er arbitre dans les 20 min** qui suivent la fin de la rencontre.

📞 📧 **SMS + Email** après la rencontre à **Thibauld BURNEL**.

→ **Même procédure que pour les incidents disciplinaires.**

📧 Les rapports sont à **envoyer par email**, à l'adresse suivante : reclamations@occitaniebasketball.org

Mais le rapport est à envoyer également **par voie postale** :

Adresse postale

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball
Commission de traitements des réclamations.
Chemin des Jardins de Maguelone
34970 MAURIN



PROCÉDURES EN CAS DE RETARD D'UNE ÉQUIPE ET/OU DE FORFAIT

↘ Retard d'une équipe

→ Ce que dit le règlement :

« Lorsqu'une **équipe**, pour des **raisons indépendantes de sa volonté**, par suite d'un cas de force majeure, alors que toutes les dispositions ont été prises pour se rendre au lieu de la rencontre, arrive en retard à la salle ou sur le terrain, le **retard ne doit pas excéder 30 minutes**. L'arbitre **doit faire jouer la rencontre en mentionnant le fait sur la feuille de marque**.

Toutefois, dans le cas où une équipe se présenterait après ce délai et que les officiels et l'équipe adverse soient toujours présents, **la rencontre doit avoir lieu** et l'arbitre doit **consigner les faits** sur la **feuille de marque**.

Si une **équipe ne se présente pas** ou n'est pas au complet après **30min de retard**, alors :

- Il faut **établir une feuille de marque en inscrivant les joueurs présents** et, 10 minutes avant la rencontre, faire les entrées en jeu : l'e-marque vous demandera d'inscrire au moins 2 joueurs et l'entraîneur de l'équipe en retard (cliquez sur « ajouter » sans renseigner d'informations).
- **30 minutes après l'horaire officiel**, l'arbitre demande aux joueurs devant entrer en jeu de **se présenter sur le terrain en tenue** et fait un **entre-deux fictif**.
- Inscrire les **faits comme incident avant la rencontre** (ex. : 30 min après l'heure de la rencontre, l'équipe B n'a pu présenter que 3 joueurs sur le terrain).
- Et enfin, les **arbitres** et le(s) **capitaine(s) signent**. »

↘ Rencontre perdue par forfait

La rencontre est **perdue par forfait** si :

- 1) Le dernier cas décrit dans « Retard d'une équipe » se produit.
- 2) Une équipe dont ses actions empêchent la rencontre de se jouer.
- 3) Une équipe refuse de jouer malgré les injonctions de l'arbitre.

- Rencontre perdue sur le **score de 20 à 0**.
- Rentrer sur l'e-marque un « **incident avant match** » pour le cas 1).
- Rentrer sur l'e-marque un « **incident pendant match** » pour les cas 2) et 3).

✉ Email à competitions@occitaniebasketball.org
(avec Thibault BURNEL en copie).

↘ Rencontre perdue par défaut

Une équipe **perd la rencontre par défaut** si, au cours de la rencontre, le nombre de ses **joueurs sur le terrain de jeu, prêts à jouer, est inférieur à 2**.

- Si l'**équipe qui bénéficie du gain** de la rencontre mène à la marque, le **score au moment de l'arrêt reste acquis**.
- Si cette équipe **ne mène pas** à la marque, le score doit être de **2 à 0 en sa faveur**.

PROCÉDURES EN CAS DE DISQUALIFICATION D'UN COACH EN JEUNES

↘ Contexte

Les **équipes de jeunes** doivent être **encadrées par un licencié majeur**. Il arrive que seul l'entraîneur majeur de l'équipe accompagne les joueurs lors des rencontres amicales et officielles.

Ce que disent les textes :

« Les **associations sportives ont l'obligation d'encadrer leurs équipes de jeunes**, lors des entraînements, des rencontres officielles ou amicales, à domicile ou à l'extérieur. **Seule une personne majeure licenciée pourra assurer cet encadrement.** »

« Chaque fois qu'un fautif est disqualifié en conformité selon les articles correspondants de ce règlement, il doit se rendre et demeurer dans le vestiaire de son équipe pour toute la durée de la rencontre ou, s'il le désire, il peut quitter le bâtiment. »

Ce que cela donne en pratique :

→ Un **entraîneur disqualifié doit obligatoirement quitter le banc et le terrain.**

Que se passe-t-il si un assistant majeur a été inscrit sur la feuille de marque ?

→ Les textes spécifiques du règlement sportif de la Ligue Occitanie **autorisent l'assistant majeur à coacher pour le reste de la rencontre.**

Que se passe-t-il s'il n'y a pas d'assistant majeur d'inscrit sur la feuille de marque ou que celui-ci a également été disqualifié ?

→ L'Article 64 du règlement sportif de la Ligue d'Occitanie précise que **la rencontre s'arrête et les arbitres doivent réaliser un rapport d'incident « pendant la rencontre ».**

Ce que précise l'Article 64 du règlement sportif de la Ligue d'Occitanie :

« Aucun licencié majeur, non inscrit sur la feuille de marque avant la rencontre ne pourra et ne devra être rajouté.

Si un des joueurs est majeur au moment de la rencontre, il ne peut pas être inscrit comme entraîneur adjoint. »

PROCÉDURES DE CONTRÔLE DES JOUEURS INSCRITS SUR LA FDM

↘ Contexte

Pour donner suite à certaines dérives, nous vous informons d'une règle qui concerne uniquement les championnats pré-nationaux masculins et féminins.

↘ Ce que disent les textes

Cf Règlements Sportifs Généraux / Article 2 / 2.1 Qualification, participation et licence :

« Tout joueur inscrit sur la feuille de marque doit être présent lors de la rencontre afin de pouvoir entrer en jeu au cours de celle-ci et respecter les règles de participation de la division. Le non-respect de cette disposition sera sanctionné de la perte par pénalité de la rencontre par la Commission Fédérale 5x5 »

« Les joueurs arrivant après le commencement de la rencontre, mais dont les noms et les numéros de la licence sont inscrits sur la feuille de marque avant le début de la rencontre, pourront jouer sans restriction. »

Compte tenu de cette règle : il est demandé aux arbitres officiant sur ces championnats d'être vigilant à cette subtilité. **C'est-à-dire que tous les joueurs inscrits sur la feuille de marque doivent être présent et prêts à rentrer en jeu, avant la fin de la rencontre.**

↘ Exemple :

- 10 joueurs inscrits sur la feuille de marque mais seulement 6 sont présents et prêts à jouer pour le début de la rencontre.
- L'arbitre prévient le coach de l'équipe en question que le match va pouvoir démarrer normalement mais que si ces 4 joueurs manquants ne se présentent pas d'ici la fin de la rencontre, le premier arbitre sera dans l'obligation de le mentionner en observation dans la partie « Réserves/Observations » de la FDM.

Option n°1 = Les joueurs manquants se présentent tous et sont prêts à jouer avant la fin de la rencontre

→ Aucune « Observation » à réaliser.

Option n°2 = Il subsiste à la fin de la rencontre, un ou plusieurs joueurs non-présents/pas prêts à jouer

→ Le premier arbitre doit préciser ces faits en réalisant une « Observation » dans la partie indiquée ci-dessus.

⚠ N'étant pas une réserve mais bien une observation de l'arbitre, cet encadré n'a pas besoin d'être signé par quelqu'un d'autre que le premier arbitre.

ÉTABLISSEMENT D'UN RAPPORT

↘ Pré-requis

Comme expliqué précédemment, vous devez **toujours avoir les feuilles de rapport** (Disponibles en **Annexe**) dans votre valise.

Posséder plusieurs feuilles vierges et plusieurs stylos.

↘ Qui doit réaliser un rapport ?

- Arbitre 1
- Arbitre 2
- Observateur (*si présent*)
- Marqueur
- Aide-marqueur (*si présent*)
- Chronométrateur
- Chronométrateur des tirs (*si présent*)
- Délégué aux officiels

↘ Quand ?

→ Juste après la rencontre mais **avant la clôture de la feuille** de marque.

→ Si l'**incident** a eu lieu **après la clôture** de la feuille de marque, il faut réaliser la **même procédure** à l'exception de la partie e-marque, puis le préciser dans les rapports que l'évènement a eu lieu après.

→ L'**arbitre 1** doit avoir récupéré **tous les rapports** de tous les personnes citées ci-dessus avant de quitter la salle.

↘ Où ?

De préférence **dans le vestiaire arbitres**.

⚠ Si ce dernier ne dispose pas des caractéristiques nécessaires (espace calme, spacieux, idéalement avec des chaises et des tables...) alors vous pouvez trouver un **autre endroit**, à condition d'être sûr de **ne pas y croiser les protagonistes incriminés** dans votre rapport.

↘ Comment ?

Remplissez les différentes cases du recto de l'Annexe suivant l'évènement qui s'est produit.

Au verso de cette annexe, il faut **préciser à nouveau son identité** (nom, prénom, numéro de licence, adresse mail, numéro de téléphone et enfin, fonction pendant la rencontre).

→ Puis **décrivez de la façon la plus explicite et la plus neutre possible, les faits qui se sont déroulés**.

→ S'il y a eu des **insultes** et des **menaces**, il faut **absolument les préciser** en notant « entre guillemets » les propos prononcés.

Enfin, tout le monde note ce qu'il a vu et/ou entendu.

⚠ Si quelqu'un n'a rien vu/entendu, il doit quand même réaliser un rapport personnel dans lequel il indique n'avoir rien vu/entendu.

L'intensité ou la violence des actes doit être rapportée avec le plus de précision possible, car elle sera prise en compte lors de la Commission de Discipline pour évaluer le niveau de sanction.

N.B : N'oubliez pas d'**inviter les capitaines des équipes à venir signer sur l'e-marque** la notification comme quoi un rapport est réalisé. Ils ne sont en aucun cas obligés de signer, ils **peuvent refuser**. Une case est d'ailleurs prévue à cet effet sur l'e-marque. Mais vous devez de leur proposer de signer.

5. FOIRE AUX QUESTIONS



⊖ Quel est le montant des indemnités ?

→ Voir en Annexe à la fin de ce Livret.

⊖ Quand est-ce que je recevrais mes indemnités ?

→ En général, les virements sont réalisés par tranche de 15 jours et mettent environ une semaine à arriver sur votre compte.

Exemple = Pour les matchs du 1er octobre au 15 octobre, virement réalisé le 16 octobre et apparaît sur mon compte dans les 7 jours qui suivent environ.

Cela peut parfois mettre plus ou moins de temps, suivant si nous sommes proches ou non d'une période de vacances scolaires.

⊖ Je change de RIB, que dois-je faire ?

→  Envoyer un email à jl.combes@occitaniebasketball.org

⊖ Je change d'adresse mail, que dois-je faire ?

→  Réaliser la modification sur FBI et prévenir par email Thibauld BURNEL.

⊖ Je change d'adresse postale, que dois-je faire ?

→  Réaliser la modification sur FBI et prévenir par email Thibauld BURNEL.

⊖ Je n'arrive pas à modifier ma fiche FBI, que dois-je faire ?

→ **Contactez le Comité dans lequel je suis licencié**, pour qu'il réalise la modification. La Ligue n'a pas la main pour ces modifications-là.

⊖ Je change de région, que dois-je faire ?

→  Envoyer un email à Thibauld BURNEL.

⊖ Je vais arbitrer à l'étranger, que dois-je faire ?

→  Envoyer un email à Thibauld BURNEL.

⊖ Comment suis-je informé en cas de montées ou de descente ?

→ Dès que les mouvements de groupes sont connus, c'est-à-dire après la réunion de classements, **ils sont communiqués aux arbitres concernés dans les 24h qui suivent.**

Les arbitres non-concernés par ces mouvements sont également avertis par mail dans les 48h qui suivent la réunion de classement. **De ce fait, il est inutile de nous contacter en ce sens.**

FOIRE AUX QUESTIONS (SUITE)



⊖ J'ai entendu parler des « chemises vertes », qu'est-ce que c'est ?

→ Suite à de trop nombreux actes d'incivilités sur nos terrains, la Ligue a mis en place un projet de sensibilisation, dont la chemise verte fait partie intégrante. C'est **une chemise spécifique, que les arbitres Occitans de tous niveaux (mais principalement régionaux) peuvent revêtir.**

Généralement pendant la période des JNA (=Journées Nationales de l'Arbitrage), c'est-à-dire courant octobre-novembre suivant les années puis sur certains évènements régionaux.

⊖ Comment faire si je n'ai pas la chemise verte ?

→ **Prévenir le plus tôt possible Thibault BURNEL** pour qu'il fasse en sorte que j'en sois doté avant le début des JNA.

⊖ Je souhaite réaliser un rapport sur un des membres de l'équipe des officiels (OTM, délégué du club...) suite à un comportement inapproprié, est-ce possible ?

→ Oui c'est tout à fait possible. Il faut réaliser le rapport de façon "classique" en invitant les personnes habituelles à rédiger un rapport (excepté la personne mise en cause qui sera invitée à rédiger sa version des faits dans un second temps).

⊖ Comment faire s'il y a du retard sur les rencontres ?

→ Il y a un principe fondamental à respecter : toutes les rencontres doivent se jouer et aller à leur terme. Il n'existe pas de "priorité" pour les rencontres de niveaux supérieurs. À vous de prendre les dispositions nécessaires si vous avez des matchs à arbitrer après. Notamment en contactant les correspondants de clubs pour les prévenir de votre retard dû à l'arbitrage d'autres rencontres.

⊖ Que faire en cas de suspicion de commotion cérébrale lors d'une rencontre ?

→ Pour commencer : informer le coach que vous suspectez un cas de commotion. Ensuite, suggérer le fait que le joueur ou la joueuse concernée ne reprenne pas part à la rencontre. Pour autant, ne pas l'interdire de revenir en jeu : en effet, la responsabilité incombe au coach. Enfin, réaliser le rapport disponible en annexe et suivre la procédure qui y est décrite.



6. ANNEXES

Annexe 1

Informations et événements à venir



Identifiant ou e-mail

Mot de passe

CONNEXION

[Mot de passe oublié ?](#)

France Basket Informations. © Copyright Fédération Française de BasketBall

Nous contacter: V3.1.8E du 20/11/2023



burnel.thibault
thibault.burnel@orange.fr

Compétitions - Officiels - **Licences** - Rechercher

Nouveautés
Saisir mes indisponibilités
Ma fiche officiel
Consulter mes désignations

Corrections

Statistiques
Nombre total de licences : 467
Taux de renouvellement : 67,87%
Equipes engagées : 43

LICENCES/CATÉGORIE LICENCES/MOIS LICENCES/TYPE LICENCES/SEXE LICENCES/TYPE PRATIQUE

Licences / mois

Mois	Licences
sept	17
oct	160
nov	211
dec	33
jan	23
feb	3

Ouvrir « <https://esri.net/ffbb.com/fr/fiche/RpartitionOfficielFiche/Fi> » dans un nouvel onglet

Annexe 1



burnel.thibault
thibault.burnel@orange.fr

Compétitions - Officiels - Editions - Chercher

95549 - VT950055 - BURNEL Thibault - 30/03/1995 - Sanlors - OUEST TOULOUSAIN BASKET

Caractéristiques Niveaux Indisponibilités Rencontres Joueur - Entraîneur Exclusions Entités désignation Observations Médical

Semaine

Lundi Mardi Mercredi Jeudi

Vendredi

Matin (de 8h à 12h) Midi (de 12h à 14h) Après-midi (de 14h à 16h) Soir (de 18h à 22h)

Samedi

Matin (de 8h à 12h) Midi (de 12h à 14h) Après-midi (de 14h à 16h) Soir (de 18h à 22h)

Dimanche

Matin (de 8h à 12h) Midi (de 12h à 14h) Après-midi (de 14h à 16h) Soir (de 18h à 22h)

Saison 2023-2024

AJOUTER UNE INDISPONIBILITÉ TEMPORAIRE

Action	Début	Fin	Matin	Midi	Après-midi	Soir	Raison de l'indisponibilité	Dernière modification
--------	-------	-----	-------	------	------------	------	-----------------------------	-----------------------

burnel.thibault
thibault.burnel@orange.fr

Compétitions - Officiels - Editions - Chercher

Création d'une indisponibilité temporaire

Date de début Date de fin

Matin (de 8h à 12h) X Midi (de 12h à 14h) X Après-midi (de 14h à 16h) X Soir (de 18h à 22h) X

Raison de l'indisponibilité

95549 - VT950055 - BURNEL Thibault - 30/03/1995 - Sanlors - OUEST TOULOUSAIN BASKET

Caractéristiques Niveaux Indisponibilités Rencontres Joueur - Entraîneur Exclusions Entités désignation Observations Médical

Semaine

Lundi Mardi Mercredi Jeudi

Vendredi

Matin (de 8h à 12h) Midi (de 12h à 14h) Après-midi (de 14h à 16h) Soir (de 18h à 22h)

Samedi

Matin (de 8h à 12h) Midi (de 12h à 14h) Après-midi (de 14h à 16h) Soir (de 18h à 22h)

Dimanche

Matin (de 8h à 12h) Midi (de 12h à 14h) Après-midi (de 14h à 16h) Soir (de 18h à 22h)

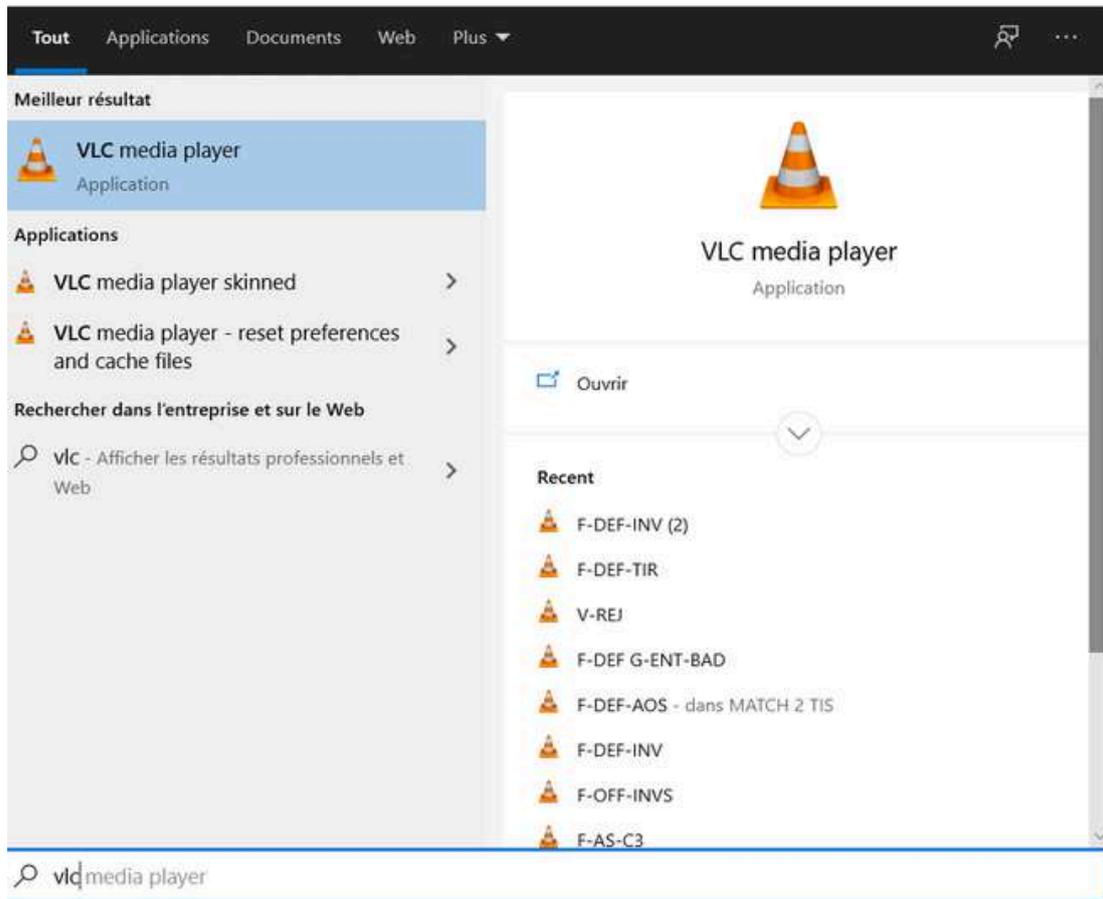
Saison 2023-2024

AJOUTER UNE INDISPONIBILITÉ TEMPORAIRE

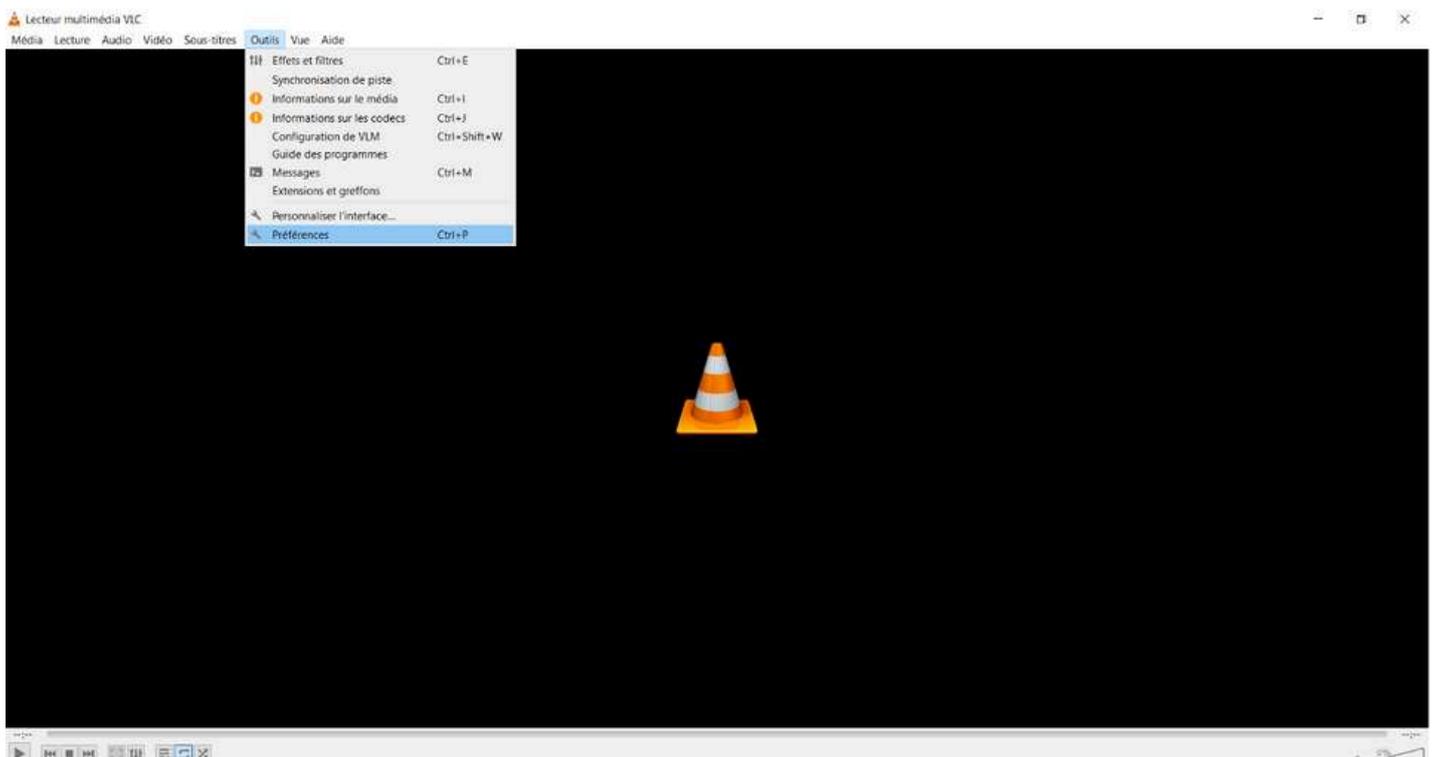
Action	Début	Fin	Matin	Midi	Après-midi	Soir	Raison de l'indisponibilité	Dernière modification
--------	-------	-----	-------	------	------------	------	-----------------------------	-----------------------

Annexe 2

1) Télécharger le logiciel « VLC ».

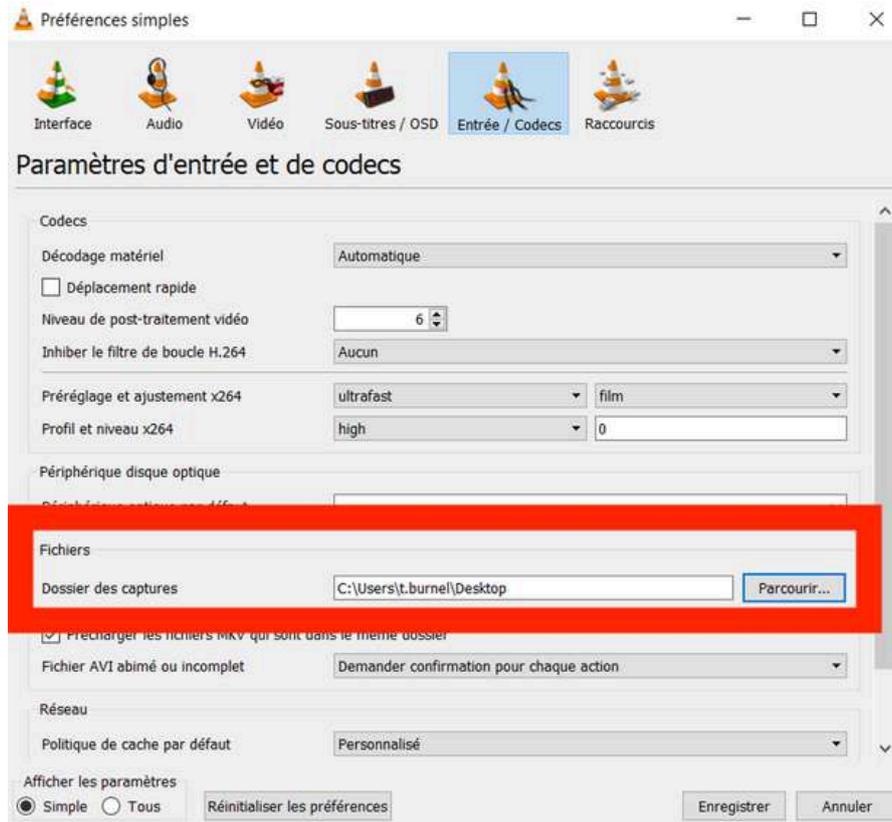


2) Se rendre dans l'onglet « Préférences ».

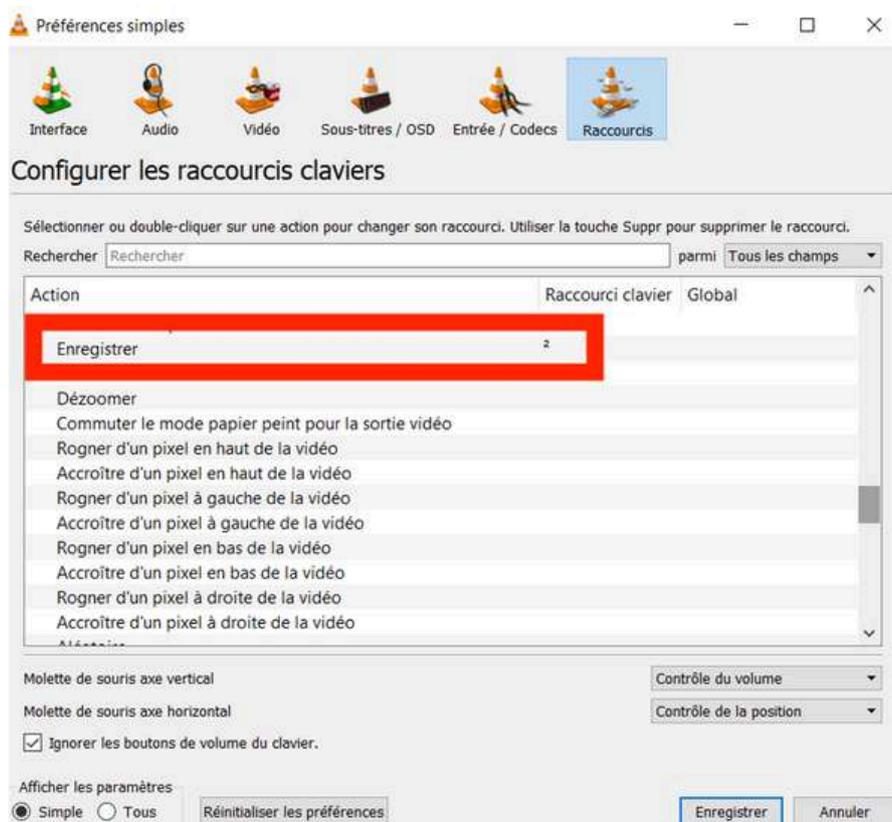


Annexe 2

- 3) Modifier le « Dossier des captures » dans l'onglet « Entrée / Codecs ».
Puis choisir l'endroit où vous voulez que vos clips soient enregistrés.

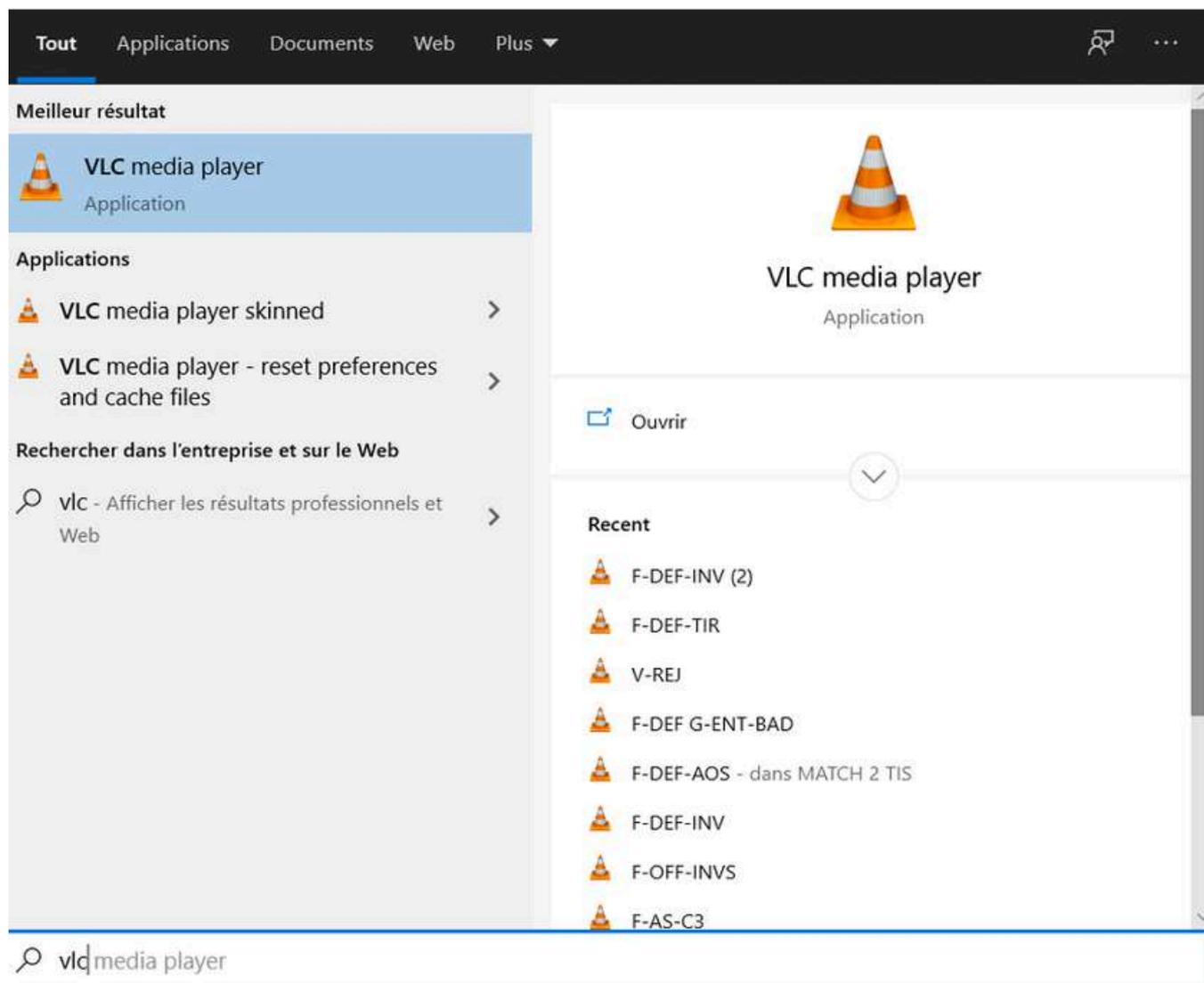


- 4) Choisir la touche du clavier permettant de lancer et de couper l'enregistrement du clip.



Annexe 2

5) Après avoir enregistré les modifications réalisées, il faut fermer/relancer le logiciel.



Vous pourrez ensuite réaliser des clips en appuyant sur la touche que vous avez déterminé dans les paramètres.

Il faut appuyer dessus une fois pour lancer l'enregistrement (10s avant la situation).

Puis une autre fois pour arrêter l'enregistrement (10s après la situation).

Annexe 2

6) Renommer les clips en respectant la nomenclature suivante.

VIOLATIONS	Entre-deux	V-E2		
	Sortie de balle	V-OUT		
	Dribble irrégulier (reprise de dribble)	V-DRI		
	Dribble irrégulier (Porté de balle / Palming)	V-PAL		
	Fumble	FUM		
	Marcher	V-MAR		
	Joueur étroitement marqué (5s)	V-JEM5s		
	3s, 5s (LF, REJ), 8s, 14s, 24s	V-3s, V-5s...		
	Retour en zone	V-REZ		
	Goaltending / intervention illégale	V-GOAL		
	Pied	V-PIED		
	Lancer-franc	V-LF		
	Remise en jeu	V-REJ		
FAUTES	Faute défensive sur rebond	F-DEF-REB	Faute offensive charge (passage en force)	F-OFF-CHA
	Faute défensive pousser	F-DEF-POU	Faute offensive démarquage	F-OFF-DEM
	Faute défensive antenne (handchecking)	F-DEF-HDC	Faute offensive sur écran	F-OFF-ECR
	Faute défensive usage illégal des mains	F-DEF-UIM	Faute offensive joueur intérieur	F-OFF-INT
	Faute défensive obstruction	F-DEF-OBS	Faute offensive du tireur	F-OFF-TIR
	Faute défensive tenir	F-DEF-HOLD	Faute disqualifiante entraîneur	FD-ENT
	Faute défensive avec action de tir (Act of shoot)	F-DEF-AOS	Faute disqualifiante joueur	FD-JOU
	Faute défensive sur tireur	F-DEF-TIR	Faute disqualifiante banc	FD-BAN
	Faute défensive joueur intérieur	F-DEF-INT	Bagarre	BAG
	Faute antisportive (C1 à C5)	FAS-C1, FAS-C2...	Faute dans le demi-cercle de non-charge	F-DEMI
	Faute technique entraîneur, banc	FT-ENT, FT-BAN	Faute hors-Ballon	F-HB
	Faute technique joueur comportement	FT-JOU	Faute au buzzer	F-BUZ
	Faute technique joueur simulation	FT-SIMU	Faute Post Play	F-PP
Double faute	DF	Faute sur la verticalité	F-VER	
MECANIQUE	Mécanique AT bonne	M-AT-BON	Mécanique AK bonne	M-AK-BON
	Mécanique AT mauvaise	M-AT-BAD	Mécanique AK mauvaise	M-AK-BAD
	Mécanique AT croisé	M-AT-CRO	Mécanique AK aide	M-AK-AID
	Mécanique AT aide	M-AT-AID	Mécanique AK hors zone	M-AK-HZ
	Mécanique AT hors zone	M-AT-HZ	Double coup de sifflet	M-DOU
	Mécanique AC bonne	M-AC-BON	Triple coup de sifflet	M-TRI
	Mécanique AC mauvaise	M-AC-BAD	Gestuelle	GEST
	Mécanique AC aide	M-AC-AID		
Mécanique AC hors zone	M-AC-HZ			
GESTION	Gestion joueur	G-JOU	Situations spéciales	G-SS
	Gestion entraîneur	G-ENT	Tir au buzzer	TIR-BUZ
	Gestion banc	G-BAN	Commotion cérébrale	CC
	Gestion Temps-Mort	G-TM		
	Gestion remplacement	G-REM		
	Gestion OTM 14s/24s	G-14s24s		
	Gestion OTM temps / Chronomètre	G-TPS		
	Gestion OTM marqueur (faute, score)	G-MQR		
	Gestion erreur	G-ERR		
	Gestion erreur rectifiable	G-ERR-RECT		
	Gestion incident	G-INC		
	Gestion bagarre	G-BAG		
	Gestion entre arbitres (info, discussion)	G-ARB		
Gestion de la vidéo	G-VID			

Annexe 3

BAREME REGIONAL DES OFFICIELS

Remboursement kilométrique		2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	
indemnité kilométrique	par kilomètre	Tarif fédéral	0,36 €	0,38 €	0,40 €	0,40 €

5x5 / Arbitres (indemnité de rencontre)		2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
---	--	-----------	-----------	-----------	-----------

Championnats et Coupes						
Senior	Pré-National		40,00 €	40,00 €	40,00 €	45,00 €
Senior	Régionale 2 et Régionale 3		35,00 €	35,00 €	35,00 €	40,00 €
Jeunes - Régional / Régional 2	U21		35,00 €	35,00 €	35,00 €	40,00 €
Jeunes - Régional / Régional 2	U18, U15 et U13		30,00 €	30,00 €	30,00 €	35,00 €
Coupes Régionales	Seniors		40,00 €	40,00 €	40,00 €	45,00 €
Coupes Régionales	U21		40,00 €	35,00 €	35,00 €	40,00 €
Coupes Régionales	U18		30,00 €	30,00 €	30,00 €	35,00 €

Rencontres amicales						
Rencontre amicale	1ère division Masculine	Tarif fédéral	FFBB	FFBB / 170,00 € *	FFBB / 170,00 € *	FFBB / 170,00 € *
Rencontre amicale	2ème division Masculine	Tarif fédéral	FFBB	FFBB / 130,00 € *	FFBB / 130,00 € *	FFBB / 130,00 € *
Rencontre amicale	LFB	Tarif fédéral	FFBB	FFBB / 110,00 € *	FFBB / 110,00 € *	FFBB / 110,00 € *
Rencontre amicale	NM1	Tarif fédéral	FFBB	FFBB / 100,00 € *	FFBB / 100,00 € *	FFBB / 100,00 € *
Rencontre amicale	LF2 - NF1 - NM2 - Espoir 1ère division	Tarif fédéral	FFBB	FFBB / 70,00 €	FFBB / 70,00 €	FFBB / 70,00 €
Rencontre amicale	NF2 - NM3 - Espoir 2ème division	Tarif fédéral	FFBB	FFBB / 55,00 €	FFBB / 55,00 €	FFBB / 55,00 €
Rencontre amicale	NF3 - Championnats Elite Jeunes	Tarif fédéral	FFBB	FFBB / 45,00 €	FFBB / 45,00 €	FFBB / 45,00 €
Rencontre amicale	PN		24,00 €	30,00 €	30,00 €	35,00 €
Rencontre amicale	R2 et R3		20,00 €	25,00 €	25,00 €	30,00 €
Rencontre amicale	Jeunes : U21		20,00 €	25,00 €	25,00 €	30,00 €
Rencontre amicale	Jeunes : U18, U15, U13		15,00 €	20,00 €	20,00 €	25,00 €

* : prime supplémentaire de 60,00 € dès 100 kms aller

5x5 / OTM (indemnité de rencontre)		2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
------------------------------------	--	-----------	-----------	-----------	-----------

Championnats et Coupes - 5x5						
Senior	Pré-National, Régionale 2 et Régionale 3		25,00 €	25,00 €	25,00 €	30,00 €
Jeunes	U21, U18, U15 et U13		25,00 €	25,00 €	25,00 €	30,00 €
Coupes Régionales	Seniors		25,00 €	25,00 €	25,00 €	30,00 €

Rencontres amicales						
Rencontre amicale	1ère et 2ème div. Masculine, LFB	Tarif fédéral	50,00 €	FFBB / 35,00 €	FFBB / 35,00 €	FFBB / 35,00 €
Rencontre amicale	NM1	Tarif fédéral	40,00 €	FFBB / 35,00 €	FFBB / 35,00 €	FFBB / 35,00 €
Rencontre amicale	NM2, LF2 et Espoir 1ère div. Masculine	Tarif fédéral	35,00 €	FFBB / 25,00 €	FFBB / 25,00 €	FFBB / 25,00 €
Rencontre amicale	NM3, NF1, NF2, NF3, Espoir 2ème Div Masc. et Champ. Elite Jeunes	Tarif fédéral	30,00 €	FFBB / 20,00 €	FFBB / 20,00 €	FFBB / 20,00 €
Rencontre amicale	PN, R2 et R3		17,00 €	17,00 €	17,00 €	20,00 €
Rencontre amicale	Jeunes Régionale		15,00 €	15,00 €	15,00 €	17,00 €

5x5 / Observateur (indemnité de rencontre)		2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
--	--	-----------	-----------	-----------	-----------

Arbitres	Pré-National, Régionale 2 et Régionale 3		40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Arbitres	U21, U18, U15 et U13	Occitanie	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
OTM	Seniors		40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €

3x3 / Réf 3x3, Manager d'organisation et Marqueur 3x3		2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
---	--	-----------	-----------	-----------	-----------

Masters Régionaux & Open Plus Junior League- 3x3						
Réf. 3x3	Journée		50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Réf. 3x3	Soirée ou Demi-journée		25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Marqueur 3x3	Journée		50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Marqueur 3x3	Soirée ou Demi-journée		25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €

Tournois et Open Plus - 3x3						
Réf. 3x3	Open Plus Super League	par tournoi	50,00 €	50,00 €	50,00 €	75,00 €
Réf. 3x3	Open Plus Junior League	par tournoi	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Réf. 3x3	Lite Quest	par tournoi	50,00 €	50,00 €	50,00 €	100,00 €
Réf. 3x3	Open de France Super League	par tournoi	100,00 €	100,00 €	100,00 €	200,00 €
Réf. 3x3	Open de France Junior League	par tournoi	100,00 €	100,00 €	100,00 €	150,00 €
Réf. 3x3	Finale Coupe de France Entreprise	par tournoi	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Réf. 3x3	Pro League	par tournoi	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Manager d'Organisation	Open Plus Super League	par tournoi	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Manager d'Organisation	Open Plus Junior League	par tournoi	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Marqueur 3x3	Challengers et Women Series	par jour	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Marqueur 3x3	Open Plus Super League, Lite Quest, Open de France Junior	par jour	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Marqueur 3x3	Pro League	par jour	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Marqueur 3x3	Coupe de France Entreprise	par jour	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €

Annexe 4



LIGUE D'OCCITANIE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE DISCIPLINE

INCIDENT(S) DISCIPLINAIRE(S)

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport :

Fonction :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1 ^{er} Arbitre | <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} Arbitre |
| <input type="checkbox"/> Marqueur | <input type="checkbox"/> Chronométrateur |
| <input type="checkbox"/> Chronométrateur des tirs | <input type="checkbox"/> Aide-marqueur |
| <input type="checkbox"/> Délégué du club | <input type="checkbox"/> Observateur |
| <input type="checkbox"/> Commissaire | <input type="checkbox"/> Délégué Fédéral |
| <input type="checkbox"/> Capitaine A | <input type="checkbox"/> Capitaine B |
| <input type="checkbox"/> Entraîneur A | <input type="checkbox"/> Entraîneur B |

RENCONTRE

Catégorie : Masculin Féminin
 Senior U20 U18 U17 U15 U13
Division :
Gestionnaire de la rencontre : Ligue Comité
N° rencontre :
Date : Lieu :
Equipe A :
Equipe B :

MOMENT DE L'INCIDENT

- L'incident a eu lieu :
 Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu

Décrire succinctement l'(les) incident(s). La description précise et détaillée des faits doit figurer au verso de cet imprimé :

LA FEUILLE DE MARQUE

- La feuille de marque a été renseignée par l'arbitre au verso
au paragraphe incident : Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Est-ce, AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après
- L'aide arbitre, les officiels de table de marque, le responsable de l'organisation,
ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Les capitaines et entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné la feuille de marque
et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non
Si non, pourquoi ?

Fait à : Le :
Signature :

Championnats de Ligue, Interdépartementaux, Départementaux et Coupes Régionales ou Départementales :
Tous les rapports sont à remettre au PREMIER arbitre qui devra les transmettre, accompagnés la feuille de marque, à la Commission de Discipline dans les 72h suivant la rencontre par mail ou par courrier à :

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball
Commission Régionale de Discipline
Chemin des Jardins de Maguelone – Lieu-Dit MAURIN
34970 LATTES

Tél : 04 67 47 50 40 – Courriel : discipline@occitaniebasketball.org

Annexe 6



LIGUE D'OCCITANIE DE BASKETBALL

COMMISSION RÉGIONALE DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

RAPPORT

Nom de l'auteur du rapport :

Fonction :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1 ^{er} Arbitre | <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} Arbitre |
| <input type="checkbox"/> Marqueur | <input type="checkbox"/> Chronométrateur |
| <input type="checkbox"/> Chronométrateur des tirs | <input type="checkbox"/> Aide-marqueur |
| <input type="checkbox"/> Délégué du club | <input type="checkbox"/> Observateur |
| <input type="checkbox"/> Commissaire | <input type="checkbox"/> Délégué Fédéral |
| <input type="checkbox"/> Capitaine A | <input type="checkbox"/> Capitaine B |
| <input type="checkbox"/> Entraîneur A | <input type="checkbox"/> Entraîneur B |

RENCONTRE

Catégorie : Masculin Féminin Coupe
 Senior U20 U18 U17 U15 U13

Division :

Date : Lieu :

N° rencontre :

Equipe A : Equipe B :

Score au moment de l'erreur supposée : A : B :

Score final : A : B :

MOMENT DE LA RECLAMATION

- L'erreur supposée commise a eu lieu :
 Avant la rencontre Pendant la rencontre Après la fin de temps de jeu
- Si l'erreur supposée commise a eu lieu pendant le temps de jeu, préciser au cours de quelle période et à quel moment :
 1^{er} QT 2^{ème} QT 3^{ème} QT 4^{ème} QT Prolongation(s) : 1 2 3 4 ...
- Au moment de l'erreur supposée commise, le ballon était mort et le chronomètre de jeu arrêté : Oui Non
- Au moment de l'erreur supposée, le ballon était vivant : Oui Non
- L'erreur supposée commise s'est déroulée :
 - après la fin du temps de jeu ? Oui Non
 - après la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Oui Non

LA FEUILLE DE MARQUE

- La réclamation a-t-elle été déposée immédiatement si le ballon était mort, ou au 1^{er} ballon mort suivant l'erreur supposée commise si le ballon était vivant ? Oui Non
- La feuille de marque a été renseignée au verso par l'arbitre sous la dictée de l'entraîneur ou du capitaine plaignant : Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Le capitaine réclamant a signé la case réclamation au recto de la feuille de marque : Oui Non
- Est-ce AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après
- L'aide arbitre, les officiels de table de marque et le responsable de l'organisation ont remis leurs rapports à l'arbitre : Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Les capitaines ou entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné le verso de la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures : Oui Non
Si non, pourquoi ?
- Est-ce que le (ou les) chèque(s) de 80€ ont bien été transmis au 1^{er} arbitre par l'équipe réclamante et par réclamation : Oui Non
Si non, pourquoi ?

NATURE DES FAITS

Utiliser le verso de cet imprimé pour rédiger votre rapport avec précision

Fait à le
Signature

Championnats de Ligue, Interdépartementaux, Départementaux et Coupes Régionales ou Départementales :

Tous les rapports sont à remettre au PREMIER arbitre qui devra les transmettre, accompagnés la feuille de marque, à la Commission de Traitement des Réclamations dans les 72h suivant la rencontre par mail ou par courrier à :

Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball
Commission Régionale de Traitement des Réclamations
Chemin des Jardins de Maguelone – Lieu-Dit MAURIN
34970 LATTES

Tél : 04 67 47 50 40 – Courriel : reclamations@occitaniebasketball.org

Annexe 8



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

COMMISSION MÉDICALE FÉDÉRALE RAPPORT PROTOCOLE COMMOTION CÉRÉBRALE

CONFIDENTIEL

RAPPORT

Nom du 1er arbitre :

Date :

Lieu :

RENCONTRE

NM1 NM2 NM3 NMU18 E NMU15 E

LFB LF2 NF1 NF2 NF3

NFU18 E NFU15 E

Coupes et Trophées

Autre compétition (préciser) :

Equipe A :

Equipe B :

N° rencontre :

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE

NOM :

Club :

Prénom :

N° de licence :

MOMENT ET FAITS LIÉS A LA COMMOTION CÉRÉBRALE

A quelle heure a eu lieu la commotion cérébrale ?

Retour du joueur sur le terrain ? OUI NON

Si oui, à quelle heure :

COMMENTAIRES (Facultatif)

Fait à
Signature

le

Rapport à envoyer uniquement à la Commission Médicale Fédérale par
mail à l'issue de la rencontre :

medicale@ffbb.com - Tél : 01.53.94.25.37

Annexe 9

Officiels à aptitude CF (JPR + Pot Féminin)		Officiels OCC 1 (Pré-Nationale Masculine)		Officiels OCC 2 et 3		Nombre de pallier à effectuer
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
						1
						2
						3
						4
					35 & +	5
			35 & +	50 & +	34 & -	6
	35 & +	50 & +	34 & -	35 à 49		7
50 & +	34 & -	35 à 49		34 & -		8
35 à 49		34 & -				9
34 & -						10
						11